VILLE DE MONTBELIARD DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 23 février 2024.

Etaient présents:

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints

Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Bernard LACHAMBRE, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés:

Mme Alixia BEAUTÉ avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER M. Eric LANÇON avec pouvoir à Mme Sidonie MARCHAL

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

CONSEIL MUNICIPAL - REPRESENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A DIFFERENTS ORGANISMES

Cette délibération a été affichée le : 8 mars 2024

DELIBERATION N° 2024-04.03-3

<u>CONSEIL MUNICIPAL - REPRESENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A DIFFERENTS ORGANISMES</u>

Les membres du Conseil Municipal se sont prononcés à l'unanimité pour procéder au vote de cette question à main levée.

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Suite au décès de Madame Anne POCHOUNY, il y a lieu de procéder à son remplacement au sein du conseil de l'école maternelle Gambetta.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal désigne Madame Brigitte JACQUEMIN au sein de l'école maternelle Gambetta.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 35 Contre : 0 Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 8 mars 2024